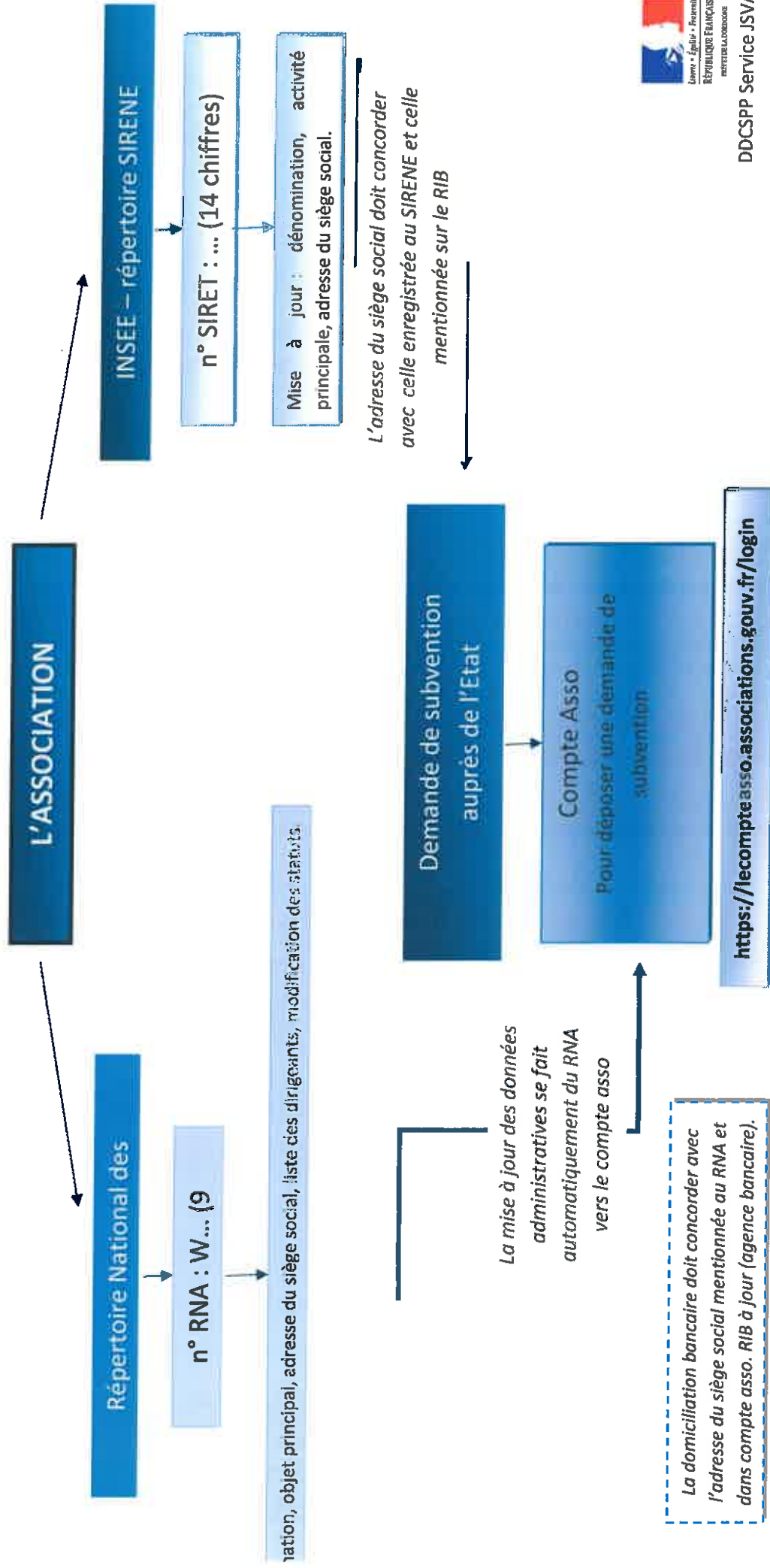


Fiche méthodologique – mettre à jour les données de l'association

Quel intérêt ?

- Pour mettre à jour les données *administratives* de l'association suite à une assemblée générale ordinaire ou extra-ordinaire (changement de statuts, de siège social, de dirigeants, de dénomination, d'objet)
- Pour pouvoir déposer une *demande de subvention* auprès de l'Etat (sport, jeunesse, vie associative)



1/ Mettre à jour les données de mon association auprès de l'administration :

MAJ ASSOCIATION 100% en ligne

<https://www.service-public.fr/associations>

Un espace unique pour s'informer, faire sa démarche et suivre son évolution

Un compte personnel pour :

- suivre l'état d'avancement des démarches en cours et échanger avec le service chargé de l'instruction de sa démarche,
- sécuriser le stockage d'informations qui permet, entre autres, le pré-remplissage des démarches administratives et une information personnalisée liée aux données enregistrées,
- utiliser un porte-documents afin d'y stocker des pièces et des justificatifs réutilisables dans les démarches,
- recevoir des attestations de l'administration

Toutes les informations utiles à la vie de l'association et les guides pratiques :

<https://www.associations.gouv.fr/guide-pratique-vie-associative.html>

2/ Mettre à jour les données administratives de l'association auprès de l'INSEE :

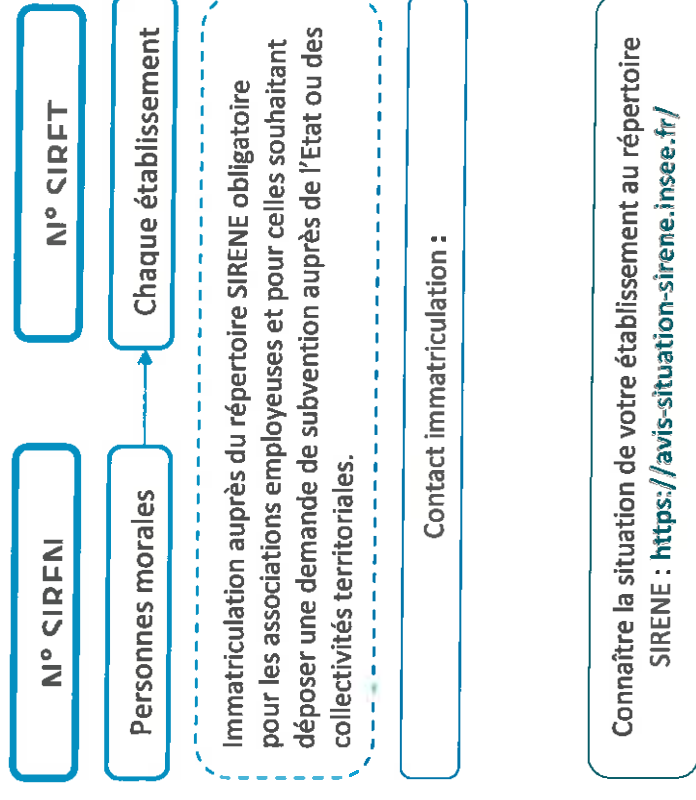


- Dénomination de l'association
- Adresse du siège social

2 cas de figure :

- ✓ Si l'association n'est pas employeuse > fournir par email ou courrier postal une copie du récépissé de dépôt des statuts en préfecture (ou à défaut une copie de l'extrait paru au *Journal officiel*) :
 - par courrier à :
Insee - Centre statistique de Metz
CSSL - Pôle Sirene Associations
32 avenue Malraux 57046 METZ CEDEX 01
 - par courriel à : sirene-associations@insee.fr

- ✓ Si votre association est ou a été employeuse de personnel salarié > toute modification concernant votre association doit être déclarée au Centre de formalités des entreprises (CFE) dont vous dépendez : auprès de l'Urssaf (à laquelle sont versées les cotisations) : [liste des Centres de Formalités des Entreprises \(CFE\)](#)



Toutes les infos INSEE – modification de la situation d'une association : <https://www.insee.fr/fr/information/2015443>